

BIODIVERSITE

L'UNICEM devient partenaire d'Humanité & Biodiversité



Jeudi 22 juin 2017, Nicolas Vuillier, président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), et Bernard Chevassus-au-Louis, président de l'association Humanité & Biodiversité, ont renouvelé, et étendu à l'ensemble des activités extractives et de production de matériaux de construction, le partenariat initié dès 2012 avec l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG).

Consciente de l'enjeu que constitue la connaissance et la compréhension des milieux naturels, la profession mène depuis plusieurs décennies des actions pour une meilleure prise en compte de la biodiversité sur ses sites de production.

Grâce à la mobilisation de ses industriels, la concertation développée avec l'ensemble des parties prenantes (pouvoirs publics, ONG et communauté scientifique), et ses engagements volontaires (Charte environnement, puis depuis cette année UNICEM *entreprises engagées*, Stratégie nationale pour la Biodiversité), la filière est aujourd'hui unanimement reconnue comme un acteur de la biodiversité.

Le rapprochement de l'UNICEM et de l'association Humanité & Biodiversité, qui « entend contribuer avec force à sauver la diversité du vivant », était donc inévitable !

Le partenariat signé le 22 juin 2017 entre les deux organisations prévoit l'entrée de l'association Humanité & Biodiversité dans les instances d'orientation stratégique, et les instances scientifiques de la fédération. L'objectif ? Permettre à l'UNICEM de prendre en compte la dimension biodiversité dans chacune de ses décisions. Nicolas Vuillier, président de l'UNICEM, s'est félicité de cette convention qui va permettre à la fédération « *d'enrichir encore davantage ses connaissances et son expertise sur les questions de biodiversité tout au long de la vie de nos sites* ».

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 1 million d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés. **Pour en savoir plus : www.unicem.fr**